

## Comment faire un don de 100 000 \$ au profit de l'école de votre enfant pour la modique somme de 100 \$ par mois

Si vous êtes dans la trentaine et que vous avez des enfants, vous pouvez faire un don important demain en prélevant une petite somme sur vos revenus dès aujourd'hui. Vous pouvez le faire par la voie de **l'assurance vie**.



### L'ABC de l'assurance vie

- **Souscrivez ou transférez** une police d'assurance vie de 100 000 \$ en désignant la Fondation communautaire juive comme titulaire et bénéficiaire.
- Faites don de la **prime annuelle** (entièrement déductible d'impôt) à la FCJ. Pour une personne dans la trentaine, le coût de la prime annuelle peut être aussi bas que **1 100 \$** pendant dix ans.
- Le **produit** de la police peut être destiné à établir un fonds de dotation au profit de l'école de vos enfants. Ce fonds peut financer des bourses, l'achat de matériel ou le coût d'un service ou d'un programme particulier.
- Puisque **seul le revenu du fonds est utilisé**, votre don assure la pérennité de votre héritage à perpétuité.



#### PRIME ANNUELLE D'UNE POLICE D'ASSURANCE VIE DE 100 000 \$

##### Prime annuelle (versement intégral)

Sexe/Âge	5 ans	10 ans
(M) 30	2 014 \$	1 117 \$
(F) 40	2 547 \$	1 412 \$
(M) 50	5 597 \$	3 098 \$
(M/F) 35		
Sur deux têtes	1 656 \$	906 \$

N.B. : Pour calculer votre économie d'impôt, divisez la prime en deux!

**Plus d'information dans la Guide des dons FCJ**



**Préparons notre avenir...aujourd'hui**  
**LA FONDATION COMMUNAUTAIRE JUIVE DE MONTRÉAL**  
1, Carré Cummings, Montréal, Québec H3W 1M6 Tél. : 514.735-3541 [info@jcfmontreal.org](mailto:info@jcfmontreal.org)